

# Promotion culturelle : visites au Canada de personnalités étrangères du domaine culturel

## **Artistes étrangers invités au Canada par des organismes culturels canadiens**

Grâce à ce programme, les organismes et établissements culturels canadiens peuvent bénéficier d'une aide financière pour inviter des artistes étrangers de renom à venir enseigner les arts de la scène ou les arts de création. Le travail des artistes invités doit venir s'ajouter aux activités de l'établissement d'accueil; on ne peut donc pas étudier les demandes destinées à pourvoir un poste temporairement vacant.

On peut obtenir jusqu'à concurrence de \$1 000 par mois d'aide financière. Les frais de voyage par avion aller-retour en classe économique (tarif excursion 22-45 jours, s'il y a lieu) sont assumés.

La durée de l'engagement varie entre deux semaines et quatre mois.

Ce programme est administré pour le compte du Ministère par le Service des bourses du Conseil des Arts du Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des formules de demande, veuillez communiquer avec :

Le Service des bourses  
Conseil des arts du Canada  
C.P. 1047  
255, rue Albert  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5V8  
Tél. : (613) 237-3400

## **Journalistes, critiques et experts étrangers invités au Canada**

### **Manifestations culturelles internationales au Canada**

Le Ministère peut aider les organisateurs d'importantes manifestations culturelles internationales tenues au Canada en offrant une indemnité quotidienne aux membres de jurys, aux critiques et aux experts étrangers.

### **Visites de familiarisation au Canada**

Le Ministère invite des critiques, des journalistes artistiques, des personnalités culturelles et des imprésarios étrangers à venir au Canada pour y effectuer de courtes visites de familiarisation.

Le Ministère établit le programme de ces visites avec l'aide d'organismes fédéraux et provinciaux et d'associations culturelles.

Les projets présentés au Ministère dans le cadre des deux programmes susmentionnés sont étudiés par le Comité consultatif pour les relations culturelles avec l'étranger.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Le responsable des échanges culturels et du contrôle des programmes  
Direction des affaires culturelles  
Ministère des Affaires extérieures  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2  
Tél. : (613) 996-3197